

## DOSSIER

# Ehpad Des idées pour tout changer

Dix-huit ans après leur création en 2002, les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes ont montré leurs limites. La crise sanitaire les a mises en lumière de manière évidente et cruelle. Les carences dans la nature même de ces établissements, leur fonctionnement et leur mode de financement ne permettent pas aux directeurs comme aux personnels de répondre de manière adaptée et satisfaisante aux besoins des personnes concernées.

*Géraldine Langlois*



© ROBERTO A. SANCHEZ - GETTY IMAGES

Entre l'alerte à la « ghettoïsation » des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) du Comité d'éthique, les trente et une propositions du rapport Iborra-Fiat et la concertation sur le grand âge, l'appel à une réforme profonde est unanime. Et urgente. Loin d'être négligeables, n'en déplaise à certains, « les dernières années de la vie sont les plus précieuses », souligne l'ex-ministre Michèle Delaunay. L'Ehpad a fait son temps. La crise du Covid, qui a tragiquement frappé les résidents âgés de ces établissements, a agi, selon Michèle Delaunay, ministre déléguée aux Personnes âgées de 2012 à 2014, comme « un révélateur spectaculaire » des limites voire des faiblesses de ce modèle. Sur le plan démographique, « ce modèle ne sera pas au rendez-vous du nombre », souligne-t-elle : les 600 000 places d'Ehpad disponibles aujourd'hui ne suffiront pas face aux « 2 à 4 millions de personnes âgées en perte d'autonomie » prévues en 2030... Les personnes qui atteindront un âge avancé dans les années qui viennent ne seront peut-être pas aussi (ou plus) dépendantes que ceux d'aujourd'hui au même âge, poursuit l'ex-ministre, parce que ces baby-boomers essaient de prévenir l'apparition de la dépendance. Mais les besoins d'accompagnement et d'hébergement des personnes âgées dépendantes vont forcément augmenter. Or la création d'un Ehpad prend dix ans, rappelle-t-elle.

### L'enjeu du vieillissement

Sur le plan qualitatif, les avis sont quasi-unanimes sur le fait, comme le résume Michèle Delaunay, que ces établissements « ne correspondent plus à l'ambition, au désir, à la volonté » ni vraiment aux besoins des personnes concernées. Elles s'organisent d'ailleurs pour se faire entendre via l'association Old'up,

qui milite pour changer le regard sur les personnes âgées, ou la toute jeune association Citoyennage, dont les membres « ne veulent pas que d'autres personnes parlent à leur place », explique Francine Serra, sa trésorière.

### Lieu de vie ou de soins ?

Pour Didier Sapy, directeur général de la Fédération nationale avenir et qualité de vie des personnes âgées (Fnaqpa), les limites de l'Ehpad d'aujourd'hui sont liées au fait que « les autorités et les opérateurs n'ont jamais tranché ce dilemme : l'Ehpad est-il un lieu de soins ou un lieu de vie ? ». Il se trouve au cœur d'injonctions contradictoires, par exemple entre la protection et le respect de la citoyenneté et de la liberté. La privation de liberté (et de relations) des résidents des Ehpad au nom de la protection de la santé lors du confinement ces derniers mois a montré qu'« on peut mourir d'être isolé », déplore d'ailleurs Philippe Gutton, président de Old'up. « L'absence de choix (entre lieu de vie et lieu de soin, ndlr) a fait basculer beaucoup d'Ehpad vers un modèle hospitalocentré voire un peu supplétif de l'hôpital, sans en avoir les moyens, ce qui a terriblement entamé son attractivité aux yeux des personnes concernées, des familles et des professionnels. Maintenant il faut choisir », ajoute Didier Sapy. À défaut, l'Ehpad deviendra aussi peu attractif que l'hospice en d'autres temps...

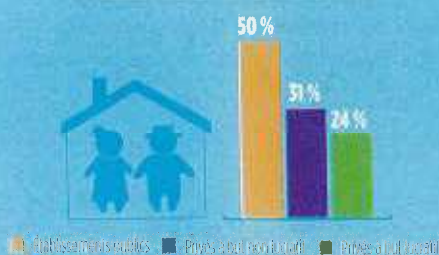
« La loi Grand âge nous aidera sans doute dans ce choix », espère Jean-Pierre Riso, président de la Fédération nationale des associations de directeurs d'établissements et services pour personnes âgées (Fnadepa). Tous les acteurs attendent avec une impatience grandissante cette loi qui n'en finit pas de ne pas sortir... Sa préparation a pourtant donné lieu à une vaste concertation, rapportée par Dominique Libault

**5,7%**

**C'EST LA PART DE LA POPULATION ÂGÉE de 65 ans ou plus qui réside en institution, soit 728 000 personnes.**

## LES ÉTABLISSEMENTS D'HÉBERGEMENT POUR PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES

### RÉPARTITION DES EHPAD SELON LEUR STATUT



### LES ACCUEILS SPÉCIFIQUES EN EHPAD



Sources : drees.solidarites-sante.gouv.fr



en mars 2019. Le rapport Piveteau et Wolfrom, en juin dernier, a aussi donné des pistes en faveur de l'habitat inclusif. Tout semble prêt... mais Brigitte Bourguignon, ministre déléguée chargée de l'Autonomie, a quand même promis d'organiser un « Laroque de l'autonomie ».

« Si les Ehpad deviennent officiellement des lieux de soins, ils devront disposer de moyens suffisants pour soigner, issus du sanitaire et non seulement du médico-social. S'ils restent des lieux de vie, alors il faut que nous construisions des modes de fonctionnement faisant appel à des dispositifs complémentaires issus du monde sanitaire comme l'hospitalisation à domicile (HAD), les services de soins de suite et de réadaptation (SSR), les unités de soins de longue durée (USLD) ou les soins de ville », insiste Didier Sapy. C'est l'orientation défendue par la Fnadepa comme par la Fnaqpa : l'Ehpad peut être le « chez soi » où l'écrasante majorité des personnes âgées souhaitent vivre. Un lieu de vie, « avec une dimension sécurisante, soignante, un accompagnement social et médico-social » et qui s'adapte au rythme de vie des personnes, précise Didier Sapy. Un lieu de vie, imagine Michèle Delaunay, que l'on peut quitter si on le veut et si on le peut, inscrit au sein d'un pôle de ressources et de coordination où les personnes âgées et leurs familles trouveraient des réponses à leurs besoins (aide à domicile, adaptation du logement, accueil temporaire en Ehpad, évaluation des besoins, etc.). Un espace de services protéiforme, comme ce qu'a préconisé le rapport Libault. Jean-Pierre Riso aspire à ce que l'accueil des personnes âgées prenne « toutes les formes possibles, avec les résidences autonomie, les résidences senior, les maisons partagées ou les structures de milieu ouvert portées par des organismes de services à domicile ».

### Espace de services protéiforme

Selon lui, l'évolution de l'Ehpad passe aussi par le décroisement entre le médico-social et le sanitaire (hôpital et soins de ville) : la crise sanitaire récente a montré que ces « silos » pouvaient être cassés... Philippe Gutton appelle à ce que « toute décision soit prise en tenant compte de ce que nous, les vieux, désirons et de la façon dont nous vivons ». Les personnes âgées ne sont pas encore suffisamment entendues et considérées comme des citoyens à part entière. Aussi, ajoute-t-il, le modèle de l'Ehpad actuel

est en lui-même générateur de maltraitance. « Notre souhait, c'est que le vieux ne soit pas seul, qu'il ait des relations, de la liberté d'agir, que sa parole soit entendue comme l'expression de son besoin d'être en relation, écouté, son besoin d'amour », poursuit le président d'Old'up. Il appelle de ses vœux des petites structures, intergénérationnelles, en centre-ville, avec une plus grande disponibilité des aidants professionnels...

Pièce majeure de la réforme de l'Ehpad, la réforme du financement de la perte d'autonomie via la création de la cinquième branche de la Sécurité sociale dédiée, dont le rapport Vachey a tracé les contours, est enfin engagée ! Pour autant, la dotation annoncée de la cinquième branche à hauteur de 31 milliards montre selon Jean-Pierre Riso qu'elle n'est « pas aussi ambitieuse qu'elle devrait l'être ». Elle se distingue trop peu selon lui des 28 milliards du budget de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie pour 2021. Il souhaiterait une fusion des enveloppes dédiées aux soins et à la dépendance, qui serait, considère-t-il, « un gage d'efficacité et d'égalité dans les financements et les modalités d'accompagnement », qu'il juge à la fois trop dépendantes des politiques départementales et pas assez en phase avec les besoins territoriaux. Il n'est pas sûr qu'il sera entendu.

### Réformer le financement

Didier Sapy espère que le modèle économique des Ehpad sera « libéré » afin de donner des marges de manœuvre aux établissements pour qu'ils adaptent leurs organisations aux personnes qu'ils accueillent, à leur liberté et à leurs choix. Il souhaite que les résidents ne soient plus « les principaux financeurs » des Ehpad. Pour le président de la Fnaqpa, ils ne devraient payer « que pour l'hébergement, la restauration et un peu de services » et non pour l'accompagnement, les soins et la prévention, des missions d'intérêt général qui devraient être prises en charge par la société. D'ailleurs, Michèle Delaunay estime que la mission d'hébergement et d'accueil des Ehpad devrait répondre à des « obligations de service public » officielles, connues et garanties, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Pour tous, la « réforme » de l'Ehpad devra passer par une valorisation des métiers de l'accompagnement, financièrement et en termes de perspectives professionnelles. Un préalable indispensable. ♦

#### REPÈRES

- **Loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002** rénovant l'action sociale et médico-sociale visant à donner plus de droits aux résidents des maisons de retraite et créant les Ehpad.
- **« Concertation Grand âge et autonomie »**, rapport de Dominique Libault, mars 2019.
- **« La branche autonomie : périmètre, gouvernance et financement »**, rapport de Laurent Vachey sur la création de la cinquième branche de la Sécurité sociale, septembre 2020.
- **« Demain, je pourrai choisir d'habiter avec vous »**, rapport de Denis Piveteau et Jacques Wolfrom sur l'habitat inclusif, juin 2020.
- **« Le soutien à l'autonomie des personnes âgées à l'horizon 2030 »**, rapport du Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA), janvier 2019.
- **« Enjeux éthiques du vieillissement »**, avis 128 du Comité consultatif national d'éthique, février 2018.
- **« Le fabuleux destin des baby-boomers »**, Michèle Delaunay, Plon, novembre 2019.

NB : le Syndicat national des établissements et résidences privés pour personnes âgées (Synerpa) n'a pas répondu à nos sollicitations.